

Cimetière, ce qui change au 2 janvier

L'équipe du cimetière se réorganise pour un meilleur service rendu au public !



Dès le 2 janvier 2024, 2 gardiens auront pour missions principales l'accueil du public, l'organisation des inhumations et la gestion des concessions.

En parallèle, l'équipe des parcs et jardins s'occupera du désherbage et du soufflage des feuilles.

L'objectif ? Permettre une plus grande efficacité pour entretenir les espaces.

Les horaires restent inchangés :

- Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h du 2 novembre au 31 mars
- Du lundi au dimanche de 8h30 à 18h du 1^{er} avril au 1^{er} novembre

Les gardiens seront sur place du lundi au vendredi.

En cas d'urgence les samedis et dimanches, une astreinte téléphonique est mise en place : **01 49 36 52 00.**

Publié le 02 janvier 2024